Nations Unies
ASSEMBLEE GENERALE
HUITIEME SESSION
Documents officiels

461e
SEANCE PLENIERE
Lundi 30 novembre 1953, à 10 h. 30
New-York

SOMMAIRE

Page
Hommage à la mémoire de Sir Benegal Narsing Rau..... 355
Mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et à réduire la tension dans les relations internationales: rapport de la Première Commission..... 355

Présidente: **Mme Vijaya Lakshmi PANDIT (Inde).**

Hommage à la mémoire de Sir Benegal Narsing Rau

1. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Je suis certaine que les membres de cette Assemblée ont dû apprendre avec un profond regret la mort de Sir Benegal Rau, Juge à la Cour internationale de Justice.

2. Avant de devenir un Membre distingué de la Cour, Sir Benegal Rau joua un rôle important dans d'autres champs d'activité de l'Organisation des Nations Unies; dans l'exercice de ses nombreuses fonctions, il a apporté une remarquable contribution au développement de notre Organisation. Non seulement l'Inde perd en lui l'un de ses hommes d'Etat les plus éminents, mais sa disparition prive également l'Organisation des Nations Unies des services d'un de ses plus dévoués défenseurs.

3. Je suis certaine d'interpréter les sentiments de tous en prétendant au Président de la Cour, ainsi qu'à ses collègues, les condoléances de cette Assemblée et en priant la délégation de l'Inde d'accepter et de transmettre au gouvernement de son pays l'expression de notre sympathie pour la perte cruelle qu'il éprouve.

4. J'invite l'Assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de Sir Benegal Narsing Rau.

Les membres de l'Assemblée, debout, observent une minute de silence.

Mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et à réduire la tension dans les relations internationales: rapport de la Première Commission (A/2579)

[Point 73 de l'ordre du jour]

M. Thors (Islande), Rapporteur de la Première Commission, présente le rapport de cette commission (A/2579).

5. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Comme l'a fait ressortir le Rapporteur, la Première Commission n'a recommandé à l'Assemblée aucun projet de résolution. Toutefois, l'Union soviétique a présenté un projet de résolution relatif à cette question [*A/L.168*]. C'est la seule proposition sur laquelle l'Assemblée ait à se prononcer, et je vais donc la mettre aux voix.

6. Je crois comprendre que certaines délégations désirent demander l'ouverture d'un débat à ce sujet. Etant donné la procédure que l'Assemblée a adoptée lorsqu'elle a examiné les rapports des commissions inscrits à notre ordre du jour, j'espère qu'il sera possible de poursuivre l'examen de ce point en appliquant la pratique que nous avons suivie jusqu'ici pour les rapports des commissions. Si l'Assemblée y consent, je serais disposée à appliquer d'une façon plus libérale la règle qui limite la durée des explications de vote.

7. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Pour sa part, ma délégation ne désire pas que le règlement soit interprété d'une façon plus libérale; nous estimons au contraire qu'il conviendrait de conduire les débats en appliquant les restrictions habituelles.

8. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Le représentant des Etats-Unis se souvient peut-être que nous avons déjà adopté cette attitude plus libérale à propos d'autres questions. S'il n'y a pas d'objections, je pense que nous pourrions agir de même en l'occurrence.

9. M. NASZKOWSKI (Pologne) (*traduit du russe*): La délégation de la Pologne estime que le projet de résolution présenté par l'Union soviétique [*A/L.168*] doit être examiné en séance plénière de l'Assemblée, étant donné l'importance capitale de cette question pour la cause de la paix et de la coopération internationales.

10. Nous avions cru comprendre que la décision de ne pas discuter certaines questions, prise le 27 novembre par l'Assemblée générale [*458ème séance*], avait trait aux points précédents de l'ordre du jour et ne concernait pas les propositions de l'Union soviétique, lesquelles revêtent une importance particulière.

11. Pour ces raisons, et en me fondant sur l'article 67 du règlement intérieur, je propose formellement que le projet de résolution de l'URSS soit examiné en séance plénière.

12. Sir GLADWYN JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je me permets de déclarer que ma délégation ne comprend pas très bien pourquoi cette question de l'ordre du jour devrait bénéficier d'un traitement particulier. A notre avis, il convient de déterminer si l'article 67 s'applique effectivement en pareil cas. Selon nous, il s'applique. Bien entendu, il est loisible à la Présidente de faire preuve d'indulgence, comme elle le fait d'ailleurs toujours au cours des débats de cette Assemblée. Je crois me rappeler qu'une explication de vote n'a pas toujours été limitée dans le passé à une intervention d'une durée précise de sept minutes et sans aucun doute il en sera encore ainsi dans l'avenir. Mais si nous prenons une décision précise d'être "indulgents" dans ce cas particulier, nous aurons, en fait, un débat sur une question que nous avons déjà décidé de ne pas discuter. Je me permets de faire respectueusement observer que cette position serait quelque peu illogique. Présumons donc que la Présidente témoignera de la même indulgence que de coutume, et que l'on n'ouvrira pas un débat sur

cette question; limitons-nous aux seules explications de vote. Telle est la suggestion que je voulais faire.

13. M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La délégation de l'Union soviétique remercie la Présidente d'avoir envisagé un certain libéralisme dans l'application du règlement à l'occasion de l'examen d'une question aussi importante que celle dont la délégation de l'Union soviétique a saisi l'Assemblée générale. Cependant, la délégation de l'Union soviétique ne demande nullement un traitement libéral qui risquerait, si peu que ce soit, d'entrer en conflit ou en contradiction avec le règlement intérieur. Nous avons toujours insisté pour que l'Assemblée générale respecte à la lettre les dispositions de la Charte et du règlement intérieur, bien qu'elle ait très souvent permis des dérogations et qu'elle n'ait pas toujours appliqué ces règles.

14. En l'occurrence, je voudrais seulement répondre à Sir Gladwyn Jebb, qui vient de nous dire que la décision a déjà été prise de ne pas ouvrir de débat sur les questions dont l'Assemblée serait saisie par les grandes Commissions. J'ai sous les yeux un communiqué de presse, en date du 27 novembre, où je lis que la Présidente a demandé s'il y avait des demandes de débat sur telle ou telle question traitée dans les rapports des grandes Commissions; le texte indique qu'il n'y a pas eu de demande à cet effet. Cela ne signifie nullement que l'Assemblée générale ait décidé de ne pas ouvrir de débat. Cela veut dire que, ce jour là, personne n'a demandé qu'il y ait un débat sur telle ou telle question.

15. Aujourd'hui, en revanche, je m'associe sans réserve à la proposition de la Présidente et du représentant de la Pologne, et j'estime qu'une question aussi importante que celle des "mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et à réduire la tension dans les relations internationales" ne peut être passée sous silence par l'Assemblée générale. Nous devons faire connaître notre point de vue sur cette question, alors même que nos propositions n'ont pas été adoptées par la Première Commission.

16. Voilà pourquoi, sans demander le moins du monde une infraction au règlement intérieur, notre délégation désire, tout naturellement, que l'occasion lui soit donnée de faire connaître à l'Assemblée ses vues sur cette question. Un tel exposé ne prendra pas beaucoup de temps, mais il sera fort utile et il prouvera, en tout cas, qu'on respecte la position de la minorité au sein de l'Organisation des Nations Unies; cette position, conforme à la Charte, est de lutter sans relâche pour la paix et la coopération entre les peuples, pour la sécurité internationale, pour réduire la tension dans les relations internationales, et, enfin, pour écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale, qui est incontestablement proche et peut atteindre tous les peuples pacifiques.

17. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): En consultant le compte rendu sténographique de la 458ème séance, je constate que l'Assemblée générale, conformément à l'article 67 du règlement intérieur, a décidé de ne pas instituer de débat sur un certain nombre de points de son ordre du jour, y compris le point 73. En raison de cette décision et des déclarations qui ont été faites par plusieurs représentants, j'estime que nous pouvons continuer l'examen de cette question en nous fondant sur l'interprétation que j'en ai donnée au moment où nous l'avons abordée.

18. Je donne la parole au représentant des Etats-Unis pour une motion d'ordre.

19. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): L'article 88 du règlement intérieur stipule que "le Président ne peut pas autoriser l'auteur d'une proposition ou d'un amendement à expliquer son vote sur sa proposition ou sur son amendement". J'estime que les dispositions de cet article interdisent donc au représentant de l'Union soviétique de prendre la parole sur cette question qui a été proposée par sa propre délégation. Cette question a d'ailleurs été examinée par la Première Commission, qui l'a rejetée.

20. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Je pense que l'interprétation que le représentant des Etats-Unis donne de l'article 88 est correcte; mais il y a eu des exceptions à cette règle et je suis sûre que tous les membres de l'Assemblée s'en souviennent. C'est pourquoi je voudrais consulter l'Assemblée pour savoir si elle tient à entendre le représentant de l'Union soviétique présenter sa proposition.

Il est procédé au vote à main levée.

21. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Le vote a donné les résultats suivants: 12 voix pour, 19 voix contre, 16 abstentions. En conséquence, la motion est rejetée et l'article 88 doit être appliqué.

22. M. NASZKOWSKI (Pologne) (*traduit du russe*): En expliquant mon vote sur le projet de résolution soviétique, je tiens à souligner que, parmi les nombreuses questions qui figurent à l'ordre du jour de la huitième session de l'Assemblée générale, les problèmes les plus importants sont ceux qui ont trait au maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Organisation des Nations Unies doit accorder une attention toute particulière à ces problèmes maintenant que la conclusion d'un armistice en Corée a réaffirmé cette vérité incontestable qu'il est possible de régler par des négociations les problèmes importants qui préoccupent les peuples, ce qui ouvre des perspectives nouvelles qui permettront d'envisager des accords plus larges sur les mesures propres à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale.

23. Un autre confirmation de cette vérité incontestable est l'adoption, par la Première Commission, du premier paragraphe du préambule du projet de résolution de l'Union soviétique, "constatant que la cessation des hostilités en Corée marque un progrès important vers la réduction de la tension dans les relations internationales, ce qui crée des conditions plus favorables pour la réalisation d'autres mesures propres à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale".

24. La majorité des délégations à la Première Commission n'a cependant pas tiré de ce fait les conclusions qui s'imposaient, puisqu'elle a rejeté l'ensemble des propositions de l'Union soviétique, bien que leur adoption eût marqué un tournant décisif vers la consolidation de la paix et de la coopération entre les peuples. Les débats à la Première Commission ont montré que les Etats-Unis et leurs partenaires du bloc de l'Atlantique nord non seulement refusent d'accepter les propositions pacifiques de l'Union soviétique, mais entendent même écarter tout examen de ces propositions quant au fond.

25. Les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de certains autres Etats n'ont avancé aucun argument concret et tant soit peu sérieux contre les propositions de l'Union soviétique relatives à des problèmes capitaux comme l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène ainsi que des autres engins de destruction massive, la réduction des forces armées, la liquidation des bases militaires établies en

territoire étranger et la cessation de la propagande de guerre, de haine et d'hostilité entre les peuples. En même temps, ils n'ont pas réussi à cacher qu'ils ne veulent pas régler ces problèmes; faute d'arguments, ils ont eu recours à des insinuations à l'adresse de l'Union soviétique et des pays de démocratie populaire, ils se sont efforcés de fausser le sens des propositions soviétiques et de justifier, aux yeux de l'opinion publique, leur politique de préparatifs militaires. Ils ont essayé de présenter comme des mesures anodines de défense leur politique de course aux armements, de blocs d'agression, leur politique d'hostilité envers la République populaire de Chine et les mesures prises pour armer la clique des banqueroutiers du Kouomintang à Taïwan; pourtant, cette clique constitue un dangereux foyer d'agression, elle arme des bandes de pirates en Birmanie, elle a organisé les agressions dont ont été victimes de paisibles navires marchands tels que le navire polonais *Praca,* qui est encore retenu illégalement à Taïwan avec son équipage. En revanche, ils qualifient de "manœuvre de propagande" les propositions pacifiques de l'Union soviétique et ils veulent nous faire croire qu'elles empêcheraient une réduction de la tension dans les relations internationales.

26. Contrairement à ces allégations hypocrites, les propositions de l'Union soviétique offrent une possibilité réelle d'atténuer la tension internationale, car elles indiquent le moyen de libérer l'humanité de l'effroyable menace d'un recours aux armes de destruction massive ainsi que du fardeau des armements; elles ouvrent la voie à la liquidation des bases militaires établies en territoire étranger, bases dont l'existence contribue à renforcer la tension internationale tout en violant les droits souverains des Etats sur le territoire desquels elles se trouvent. Enfin, les propositions de l'Union soviétique ont pour but de condamner la propagande de guerre qui empoisonne l'atmosphère internationale et entrave les relations pacifiques entre les peuples.

27. A côté de ces propositions pacifiques présentées à notre Organisation, de nombreux autres actes témoignent de la politique pacifique de l'Union soviétique; la dernière manifestation en a été sa note du 26 novembre adressée aux gouvernements des trois Puissances occidentales. Cette note indique une fois de plus la voie qui conduira à la sécurité de l'Europe, dont les peuples sont menacés à nouveau par le militarisme et l'esprit de revanche réapparus en Allemagne occidentale grâce au concours actif des milieux dirigeants des Etats-Unis d'Amérique.

28. La délégation de la Pologne représente un pays qui a subi les horreurs de l'occupation hitlérienne et qui désire ardemment la paix. Le Gouvernement polonais, dans sa note du 25 novembre aux Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni, a souligné que la Pologne tient essentiellement à empêcher la renaissance des forces d'agression en Allemagne et qu'elle aspire à une solution du problème allemand sur des bases démocratiques et pacifiques. Il n'est pas douteux que l'adoption des propositions soviétiques concernant l'interdiction des armes de destruction massive et la réduction des armements faciliterait en même temps la solution d'autres problèmes importants, et notamment du problème allemand.

29. Le peuple polonais attend de l'Organisation des Nations Unies qu'elle adopte des mesures propres à créer les conditions d'une paix durable, de la sécurité internationale et de la coopération pacifique entre les peuples. C'est pourquoi la délégation de la Pologne votera pour le projet de résolution de la délégation de l'Union soviétique, car elle est convaincue qu'en agissant ainsi elle sert la cause de la souveraineté de son pays, de même que la cause, commune à tous, de la paix et de la collaboration entre les peuples.

30. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Pour les représentants qui n'étaient pas parmi nous lors des précédentes sessions, il n'est peut-être pas inutile de préciser que le point de l'ordre du jour dont l'Assemblée générale est saisie est cette éternelle et intarissable question que l'on a appelée la "question soviétique". Il s'agit d'une proposition de pure propagande, qui ne vise pas réellement à aboutir à une action sérieuse, mais sert uniquement de prétexte à de nombreux discours qui seront ensuite publiés dans la presse mondiale. Certains considèrent que c'est là une politique très habile. D'autres, parmi lesquels je tiens à être compté, estiment que c'est un moyen insuffisant pour faire face aux problèmes actuels. Non contents d'avoir pris pendant une semaine le temps de la Première Commission, qui a d'ailleurs rejeté sa proposition, le représentant de l'Union soviétique l'a présentée de nouveau ici afin d'avoir une nouvelle occasion de défrayer la chronique mondiale à bon compte.

31. Le but principal de cet exercice est de proférer à l'endroit des Etats-Unis des contrevérités. Il faut y voir, je suppose, quelque chose comme des compliments à rebours, mais ce sont là, en vérité, des compliments dont nous nous passerions volontiers, car lorsque des contrevérités sont exprimées, comme ce fut le cas ici pendant plus d'une semaine, il faut les réfuter et il en résulte une perte de temps précieux. Comme l'a dit, je crois, Hamlet en d'autres circonstances, c'est là une besogne "fastidieuse, usée, stérile et sans intérêt".

32. A ce propos, nous relevons brièvement que, dans leurs discours, les orateurs du bloc soviétique ont attaqué notamment les dispositions d'ordre militaire qui viennent d'être conclues entre le Gouvernement des Etats-Unis et le Gouvernement de l'Espagne. Ces dispositions n'ont rien de nouveau, mais la susceptibilité des représentants du bloc soviétique est peut-être due au fait que l'Union soviétique a essayé, il y a quelques années, de gagner l'Espagne au communisme, mais sans succès. Ils doivent savoir que ces accords purement défensifs conclus avec l'Espagne, comme tous les autres arrangements d'ordre militaire en Europe auxquels les Etats-Unis ont pris part, n'auraient jamais été nécessaires si l'Europe occidentale, depuis la deuxième guerre mondiale, ne s'était pas sentie menacée par une nouvelle agression militaire. Les orateurs du bloc soviétique feraient bien de se demander dans quelle mesure la politique de leurs gouvernements respectifs peut être la cause des appréhensions qui règnent en Europe occidentale.

33. Ces accusations paraissent assez étranges dans la bouche du représentant d'une Puissance qui, en 1939, a conclu un pacte avec Hitler, qui a partagé avec Hitler la responsabilité de la conquête entière de la Pologne et qui, en protégeant le flanc oriental des armées allemandes, a permis à Hitler de se lancer dans une agression incroyablement destructrice contre l'Europe occidentale. Lorsqu'on se rappelle tous ces faits, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi l'accord conclu avec l'Espagne semble agressif aux yeux des représentants du bloc soviétique. On en conclut que c'est parce que les accords militaires auxquels ils sont le plus accoutumés ont toujours été, en vérité, des accords d'agression.

34. Après avoir manifesté une extrême sensibilité à l'égard des blessures causées par la Division bleue de l'Espagne pendant la deuxième guerre mondiale, le Gouvernement de l'Union soviétique oublie très facilement celles que le corps d'armée nazi du maréchal von Paulus a infligées à Stalingrad.

35. Pour perpétuer l'esprit du Pacte Ribbentrop-Molotov, de sinistre mémoire, le chef de cette même armée allemande, le maréchal von Paulus, occupe maintenant un poste militaire important dans le gouvernement communiste de l'Allemagne orientale. Formé pendant huit ans aux méthodes politiques des Soviets, il est aujourd'hui l'allié fidèle — peut-être serait-il plus exact de dire l'instrument — de l'Union soviétique dans le gouvernement fantoche de l'Allemagne orientale. Ce même gouvernement de marionnettes a placé à la tête des forces militaires l'ancien général Vincenz Muehler, et de nombreux postes importants ont été confiés à d'autres officiers supérieurs nazis. Si les dirigeants soviétiques ont oublié les souffrances infligées à l'Union soviétique par les armées allemandes qui combattaient sous les ordres de ces chefs, c'est parce que l'on s'est rendu compte que les méthodes nazies s'adaptent très aisément aux besoins des communistes.

36. Lorsque j'ai eu connaissance de ces faits, j'en ai conclu qu'en vérité l'Union soviétique est sans doute le dernier pays au monde qui puisse accuser un peuple quelconque de tomber dans le fascisme.

37. Je voudrais maintenant dire un mot de la campagne de haine. A propos du paragraphe du projet de résolution qui se rapporte à cette question, on a accusé notamment le Gouvernement des Etats-Unis d'être responsable des troubles survenus dans la zone orientale de Berlin. En fait, c'est au Gouvernement de l'Union soviétique qu'incombe avant tout la responsabilité des événements qui ont eu lieu à Berlin en juin dernier, car il est évident que c'est lui qui a institué en Allemagne orientale un régime si rigoureux et si infernal que tout espoir de liberté devenait impossible à la population de la zone orientale de Berlin, qui a préféré se ruer sans armes sur les tanks plutôt que de subir les cruautés de ses maîtres communistes. L'orateur le plus habile est incapable de susciter un courage pareil. Ce courage-là ne peut s'acheter. Il est le produit du désespoir, d'une situation telle que la mort même apparaît comme une délivrance. C'est le Gouvernement de l'Union soviétique qui, après les avoir formés en Union soviétique, a fait entrer des centaines d'anciens nazis dans les forces de police de l'Allemagne orientale. Ce sont ces mêmes policiers qui ont fui devant les insultes et la rage de leurs compatriotes, tant dans la zone orientale de Berlin que dans toute l'Allemagne orientale, et aucune instigation de l'extérieur n'a été nécessaire pour soulever l'homme de la rue contre de pareils individus.

38. A propos de sa campagne de haine, l'Union soviétique porte des accusations contre la presse américaine. Mais entre la presse des Etats-Unis et celle de l'Union soviétique il y a une différence qui est fondamentale. Aux Etats-Unis, la presse parle en son propre nom, alors que la presse soviétique parle au nom du Gouvernement de l'Union soviétique. Voyez, par exemple, dans le numéro du 14 novembre de la *Sovietskaya Bielorussia,* le compte rendu d'un film intitulé *Poudre d'argent,* qui représente tous les habitants des Etats-Unis comme des montres. D'après ce compte rendu, le film en question est "une satire puissante de ces chacals à deux pattes qui composent le camp de guerre américain" et il "démasque et stigmatise ces ennemis acharnés de l'humanité". Voilà ce que l'on pense de nous, voilà la théorie officielle que professe à propos de mon pays un gouvernement qui nous accuse d'attiser la haine et dont le Premier Ministre, M. Malenkov, parle de "coexistence pacifique".

39. La délégation des Etats-Unis votera contre le projet de résolution de l'Union soviétique, qui a été catégoriquement rejeté par la Première Commission et qui n'aurait jamais dû être présenté ici, ni même ailleurs.

40. M. DAVID (Tchécoslovaquie) (*traduit du russe*): Je pense qu'il est inutile de répondre aux inventions et aux provocations de M. Lodge, ni à toutes les insultes qu'il a proférées à l'adresse de l'Union soviétique, car le monde entier connaît le rôle immense que l'Union soviétique a joué dans l'anéantissement du fascisme hitlérien.

41. Lors de l'examen, par la Première Commission, du projet de résolution de l'Union soviétique relatif aux "mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et à réduire la tension dans les relations internationales", la délégation de la Tchécoslovaquie a déjà donné tout son appui aux propositions de la délégation de l'Union soviétique.

42. Ces derniers temps, alors que les peuples du monde entier accueillaient avec joie la conclusion de l'armistice en Corée, événement qui a eu une part notable dans la réduction de la tension internationale, nous avons dû constater, malheureusement, que les forces internationales de la réaction, dirigées par les milieux réactionnaires des Etats-Unis, cherchaient par tous les moyens à empêcher la détente internationale, à rendre impossible la solution des différends internationaux, à compliquer la situation mondiale et à aggraver la tension dans les relations entre Etats. Il faut considérer comme d'autant plus opportunes les propositions de la délégation de l'Union soviétique qui prévoient des mesures efficaces pour écarter la menace d'une nouvelle guerre et réduire la tension internationale. Les propositions de l'Union soviétique répondent aux intérêts vitaux des peuples du monde entier et constituent, de ce fait, la question la plus importante qui figure à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale.

43. Plusieurs fois déjà, à la huitième session de l'Assemblée, la délégation tchécoslovaque a exprimé sa conviction que, pour réduire davantage la tension internationale et pour rétablir la confiance entre les peuples, il est indispensable d'adopter au plus tôt des mesures efficaces qui permettent de réaliser la réglementation générale et la réduction des armements, de proclamer l'interdiction inconditionnelle de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres armes de destruction massive et d'établir un contrôle international rigoureux de l'application de cette interdiction. Les peuples du monde entier réclament avec toujours plus d'insistance une prompte solution de ces questions, car l'augmentation continuelle des dépenses d'armement, ainsi que le risque de l'emploi de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres armes de destruction massive représentent non seulement un lourd fardeau qui abaisse fortement le niveau de vie des travailleurs dans les pays capitalistes, mais constituent incontestablement une menace dangereuse pour la paix générale. Les mesures prévues dans le projet de résolution de l'Union soviétique répondent pleinement à l'attente de toute l'hu-

manité pacifique, qui souhaite de toute son âme la réduction des armements, l'arrêt de la course aux armements et l'interdiction des armes de destruction massive. En outre, le projet de résolution de l'Union soviétique souligne à juste titre que c'est avant tout aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité qu'il appartient de réduire les armements.

44. Une autre menace grave contre la paix et la sécurité universelles provient de la constitution, par les Etats-Unis, d'un réseau de bases militaires, navales et aériennes sur le territoire d'autres Etats, et notamment aux frontières de l'Union soviétique et des pays de démocratie populaire. Ces bases constituent une atteinte à la souveraineté des Etats sur le territoire desquels elles sont établies; elles font partie intégrante des préparatifs de guerre dirigés contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire. Si l'on veut réduire la tension internationale, il importe donc de supprimer ces bases militaires des Etats-Unis, conformément au projet de résolution de l'Union soviétique.

45. Pour normaliser les relations internationales, il faut encore que l'Assemblée générale condamne la propagande d'hostilité et de haine entre les peuples qui se poursuit dans certains pays, qui fait obstacle à la collaboration entre les peuples et qui est contraire aux buts et aux principes essentiels de l'Organisation des Nations Unies. Les milieux réactionnaires, en particulier ceux des Etats-Unis, mènent une propagande de haine contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire, en inventant un prétendu danger d'agression de la part de l'Union soviétique. Ces affirmations mensongères n'ont d'autre but que d'effrayer la population des pays dont les gouvernements s'attribuent les premières places dans la course aux armements. Une pareille propagande empoisonne l'atmosphère internationale et ne peut servir qu'à aggraver la tension mondiale, en contribuant à créer un climat de crainte et de méfiance mutuelle entre les peuples.

46. La délégation tchécoslovaque a déjà eu l'occasion de déclarer que la création et l'expansion du réseau de bases militaires américaines en Europe inquiètent le peuple tchécoslovaque, comme les autres peuples de l'Europe. En effet, les peuples européens voient dans ces mesures une menace d'autant plus grande pour leur sécurité qu'elles sont intimement liées aux plans des milieux dirigeants des Etats-Unis qui poursuivent la remilitarisation de l'Allemagne occidentale. Ces plans visent à créer, dans la partie occidentale du territoire allemand, une base de départ qui permette de préparer une nouvelle guerre et d'assouvir le désir de revanche des militaristes de l'Allemagne occidentale. Nul doute que la question de savoir si l'Allemagne sera démocratique et pacifique, ou bien agressive et prête à prendre sa revanche, intéresse l'existence nationale même de tous les voisins de l'Allemagne, à l'ouest comme à l'est.

47. Aujourd'hui que se dessine de nouveau la possibilité d'un règlement négocié des principaux problèmes internationaux en suspens, que l'Union soviétique fait tous ses efforts pour avancer le règlement des différends internationaux par des négociations directes entre les grandes Puissances, et pour réduire ainsi la tension internationale, les propositions soumises par la délégation de l'Union soviétique à la huitième session de l'Assemblée générale présentent une importance particulière. Ces propositions indiquent la voie que l'Organisation des Nations Unies doit emprunter pour contribuer, de son côté, à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

48. Plusieurs délégations, qui s'étaient déjà opposées, à la Première Commission, au projet de résolution de l'Union soviétique, ont essayé, sans même traiter le fond des mesures proposées par l'Union soviétique, d'infirmer la force probante des propositions soviétiques en prétendant que l'Union soviétique avait déjà présenté des propositions semblables dans le passé. Il y a quelques minutes, M. Lodge a abondé dans ce sens. Ces délégations dont l'attitude a prouvé qu'elles n'ont nullement à cœur la cause de la paix et la consolidation de la sécurité internationale, oublient délibérément que ce qui importe dans cette action entreprise contre la menace d'une nouvelle guerre mondiale et pour réduire la tension dans les relations internationales, ce n'est pas de savoir si ces propositions ont déjà été présentées antérieurement, mais dans quelle mesure de pareilles propositions répondent aux intérêts essentiels des peuples.

49. Lors de l'examen de cette proposition à la Première Commission, plusieurs délégations ont objecté que les mesures visées dans le projet de résolution de l'Union soviétique devaient être renvoyées à la Commission du désarmement et qu'il était donc inutile que l'Assemblée générale s'occupe de cette question. Or, les objections de ces délégations ne résistent pas à la critique. Suivre l'avis de ces délégations ce serait priver l'un des principaux organes des Nations Unies, l'Assemblée générale — dont les recommandations ont une immense portée morale — de sa fonction essentielle: délibérer et statuer sur des questions capitales intéressant la paix et la sécurité, comme le sont les mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre et à réduire la tension internationale.

50. Les propositions de la délégation de l'Union soviétique représentent une importante contribution à la cause de la paix et de la sécurité. La délégation tchécoslovaque appuie sans réserve ces propositions, qui montrent dans quelle voie doit s'engager l'Organisation des Nations Unies si elle veut travailler à consolider la paix et la sécurité internationales. Les propositions présentées par la délégation de l'Union soviétique répondent d'ailleurs pleinement aux vœux du peuple tchécoslovaque et de tous les hommes pacifiques, qui voient dans la consolidation de la paix le gage d'un avenir heureux pour l'humanité. Sans aucun doute, l'adoption de ces propositions rapprocherait l'Organisation des Nations Unies de ses buts essentiels, rehausserait son autorité et amènerait une réduction considérable de la tension internationale. Pour les motifs qui précèdent, la délégation de la Tchécoslovaquie se prononce sans réserve en faveur du projet de résolution présenté par la délégation de l'Union soviétique.

51. M. TORIELLO GARRIDO (Guatemala) (*traduit de l'espagnol*): La délégation du Guatemala a sous les yeux le projet de résolution de l'URSS [*A/L.168*] relatif aux "mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et à réduire la tension dans les relations internationales". Elle l'a étudié avec soin et en a conclu, notamment, que certains des éléments qu'il renferme figurent déjà dans le dispositif de la résolution 715 (VIII), pour lequel la délégation du Guatemala a voté sans réserve. Ma délégation se prononcera donc en faveur de certaines des idées exprimées dans le projet présenté par l'URSS et s'abstiendra de voter sur d'autres dispositions de ce texte. Elle s'abstiendra aussi sur l'ensemble du projet de résolution pour les raisons déjà exposées.

52. Je voudrais cependant, au nom de la délégation du Guatemala, faire une déclaration à propos du para-

graphe 4 de ce document. Il renferme, dans sa première partie, des éléments extrêmement judicieux et importants. Il demande que l'Assemblée générale "condamne la propagande menée dans certains pays en vue d'attiser l'hostilité et la haine entre les peuples". En fait, si l'on s'était contenté de cette formule et de la formule finale: "invite tous les Etats à prendre des mesures pour faire cesser une telle propagande, qui est incompatible avec les buts et les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies", ma délégation aurait voté pour ce paragraphe. Mais on a intercalé un membre de phrase nouveau: "et de préparer une nouvelle guerre mondiale.".

53. La délégation du Guatemala ne croit pas qu'il y ait un pays suffisamment insensé pour préparer une nouvelle guerre mondiale qui irait à l'encontre des aspirations pacifiques des peuples et ne pourrait qu'entraîner la destruction de l'humanité, étant donné la nature des nouvelles armes que l'on vient d'inventer. Pour ce qui est des autres éléments de ce paragraphe, ma délégation estime qu'il est exact que certains pays mènent une propagande destinée à attiser l'hostilité et la haine entre les nations et entre les peuples.

54. Ainsi, le Guatemala est actuellement victime d'une campagne déchaînée par la presse et les autres moyens d'information des Etats-Unis, une campagne calomnieuse et tendancieuse que j'ai déjà dénoncée l'an passé devant la Troisième Commission, alors qu'on y examinait les problèmes de la liberté de l'information et que j'ai dénoncée à nouveau cette année lorsque j'ai eu l'honneur de parler au nom de mon pays devant cette Assemblée il y a quelques semaines [*442ème séance*]. Cette campagne s'intensifie chaque jour. J'ai sous les yeux un recueil qui renferme les articles publiés aux Etats-Unis, pendant les trois dernières semaines, par le *New York Times,* le *Washington Post,* le *Christian Science Monitor,* l'*Evening Star,* le *Daily News,* le *New York Herald Tribune,* le *Wall Street Journal,* le *U.S. News & World Report,* la revue *Time,* la *Prensa* de New-York, les revues *Visión* et *Radio Reports.*

55. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de ces articles, mais je tiens à affirmer que le Guatemala, petit pays dont les dimensions sont celles de l'Etat du Maine, aux Etats-Unis, qui a une superficie de 113.000 kilomètres carrés et une population de 3 millions d'habitants, ne commet d'autre "crime" que celui de vouloir accéder à l'indépendance économique; à cette fin, il lutte pour abolir les privilèges qu'une société monopoliste d'Amérique du Nord, la United Fruit Company, s'est acquis depuis plus d'un demi-siècle au Guatemala. Nous luttons notamment pour construire une route vers l'Atlantique, afin de pouvoir exporter nos propres produits sans avoir à passer par la United Fruit Company, qui exerce également son monopole sur le seul chemin de fer et sur les ports de mon pays. Cela peut paraître incroyable à l'opinion mondiale, mais les ports, les chemins de fer et les communications télégraphiques et téléphoniques internationales du Guatemala sont aux mains de cette société.

56. La lutte que mène le Guatemala est une lutte démocratique, conforme aux principes du droit international et aux lois souveraines de mon pays. La seule chose que nous exigions de ce monopole d'Amérique du Nord, c'est qu'il observe les lois de la république. L'histoire ignominieuse de ces monopoles qui, comme la United Fruit Company, étendent, par des abus et des privilèges, leur emprise sur toute la région des Antilles et de l'Amérique centrale, est bien connue en Amérique.

57. Dans le recueil que j'ai sous les yeux, on trouve un exemple de la propagande que cette société à déclenchée contre mon pays, pour éviter de se soumettre à la loi. Cette propagande est menée par certaines chaînes de monopoles qui dominent la presse des Etats-Unis. Je vais donner lecture des insinuations que l'*Evening Star,* par exemple, a eu l'audace de publier:

"1. Apaisement: aide financière et autres moyens propres à sauver le Guatemala du communisme; cette politique a été écartée comme impraticable.

"2. Politique de laisser faire: considérée comme dangereuse en présence d'une situation qui empire chaque jour.

"3. Mesures d'intimidation telles que la rupture des relations diplomatiques: ces mesures n'auraient probablement pas de résultats concrets.

"4. Sanctions économiques: cette politique semblerait à première vue appropriée, étant donné que la plupart des exportations du Guatemala sont dirigées vers les Etats-Unis et que la plupart des importations proviennent de ce pays, toutefois, les experts ne pensent pas qu'un blocus des Etats-Unis suffirait à paralyser l'économie du Guatemala.

"5. Politique de non-coopération: c'est celle qui a été adoptée, elle consiste à priver le Guatemala des avantages normalement accordés aux autres républiques américaines, tels que l'aide au titre du Point quatre . Elle a eu aussi pour effet d'arrêter les travaux sur la route pan-américaine au Guatemala.

"6. Action de persuasion auprès des autres républiques américaines afin qu'elles prennent des mesures collectives contre la menace communiste au Guatemala: de gros efforts ont été faits dans ce sens, mais ils ne semblent pas prometteurs."

58. Cette propagande a pour objet, comme on peut le constater, d'étouffer par tous les moyens la révolution du Guatemala, d'en finir avec le mouvement démocratique d'un petit pays qui a eu l'audace de vouloir se rendre indépendant, et de vouloir prendre en main son propre destin, conformément à des normes souveraines, en se fondant sur les principes et postulats établis dans la Charte de l'Organisation des Etats Américains et dans celle des Nations Unies.

59. C'est pourquoi ma délégation pourrait voter pour le paragraphe 4 du projet de résolution de l'URSS, qui condamne "la propagande menée dans certains pays en vue d'attiser l'hostilité et la haine entre les peuples" et qui invite "tous les Etats à prendre des mesures pour faire cesser une telle propagande, qui est incompatible avec les buts et les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies"; mais il y a dans ce paragraphe un passage où il est dit aussi: "et de préparer une nouvelle guerre mondiale", idée que ma délégation ne croit pas devoir examiner, car nous sommes persuadés que la campagne de propagande déclenchée contre le Guatemala et les attaques calomnieuses qu'ont lancées contre nous certains éléments de la presse d'Amérique du Nord n'ont pas pour objet de préparer une guerre contre notre pays. Que se prépare-t-il donc? Il se prépare contre mon pays une chose plus grave encore, une intervention qui a déjà commencé par une agression économique ouvertement déclenchée par certains éléments officiels du Gouvernement des Etats-Unis. L'*Evening Star* demande aussi aux autres nations de l'Amérique latine de "prendre des mesures" contre

la menace que représente le Guatemala; selon ce journal, et d'autres encore, le Guatemala menacerait le canal de Panama, le continent américain, la sécurité de l'hémisphère et la sécurité des Etats-Unis.

60. Une nation comme le Guatemala, qui possède une armée fière et digne, dont les effectifs ne dépassent pas 3.000 hommes, pour défendre ses institutions démocratiques, qui n'a pas d'aviation puissante ni de marine, qui n'a pas de routes stratégiques et dont les chemins de fer et les ports sont aux mains de la United Fruit Company depuis plus de cinquante ans, ne saurait constituer le danger que l'on prétend; et pourtant, on a l'audace de qualifier le Guatemala de menace pour le continent américain.

61. Je ne pense pas qu'une telle campagne soit équitable, et, ce qui nous préoccupe davantage, c'est qu'elle a son origine dans un pays aux traditions démocratiques comme les Etats-Unis, chez un peuple pour lequel le Guatemala a la plus grande admiration et dont le gouvernement entretient avec le nôtre d'excellentes relations diplomatiques. Il n'en reste pas moins que de hauts fonctionnaires ayant des liens avec le Département d'Etat même, et qui possèdent des intérêts personnels dans la United Fruit Company, utilisent la presse et l'influence dont ils jouissent au gouvernement pour attaquer le Guatemala.

62. C'est pourquoi je dénonce formellement cette campagne calomnieuse contre mon pays, comme je l'ai déjà fait en d'autres occasions, en espérant que le peuple des Etats-Unis reconnaîtra l'injustice de ces attaques. Ma délégation regrette profondément de voir figurer, au paragraphe 4 du projet de résolution, les mots "et de préparer une nouvelle guerre mondiale"; à l'égard des petits pays, en effet, cette campagne calomnieuse a pour objet non pas de déclencher une guerre, mais de créer entre les nations l'hostilité et la haine qui permettront une intervention.

63. Pour toutes ces raisons, ma délégation s'abstiendra de voter sur l'ensemble du projet de résolution.

64. M. BELAUNDE (Pérou) (*traduit de l'espagnol*): Lorsque les amendements de l'URSS au projet de résolution des quatorze Puissances furent soumis à la Première Commission, la délégation du Pérou a voté contre et a fait connaître, par un discours circonstancié, les raisons qu'elle avait d'agir ainsi. Je crois qu'il est de mon devoir d'exposer à nouveau devant l'Assemblée générale quelques unes des raisons qui ont inspiré l'attitude de la délégation du Pérou.

65. Comme on l'a signalé ici, le projet de résolution présenté actuellement par l'Union soviétique [*A/L.168*] contient des éléments qui ont fait l'objet de la résolution 715 (VIII), adoptée à une immense majorité et sur laquelle l'Union soviétique a jugé bon de s'abstenir.

66. A ce moment, la délégation du Pérou a fait valoir, à la Première Commission, un argument qui nous semble d'un grand poids, mais n'a pas été commenté alors. Je pense qu'il est nécessaire d'y revenir ici. La délégation de l'Union soviétique reconnait qu'une déclaration générale sur l'interdiction de l'arme atomique et de tout moyen de destruction massive n'aurait qu'une valeur morale et, au cours du débat sur la question du désarmement, elle a reconnu qu'il n'est possible de donner une valeur juridique réelle à cette obligation que par la conclusion d'un instrument juridique instituant un contrôle international effectif. Ainsi s'est généralisée à la Commission la conviction que le problème ne serait pas véritablement résolu par une interdiction garantie uniquement par la bonne foi et l'honneur des pays, mais qu'il fallait, au contraire, s'efforcer de conclure le plus tôt possible un instrument juridique qui garantisse l'interdiction de l'arme atomique et de tous les moyens de destruction massive, par un contrôle international efficace.

67. Si donc, comme semble l'estimer d'une manière générale la Commission, il importe de conclure de toute urgence un instrument qui contienne une obligation juridique constituant une garantie internationale effective, il est évident qu'il faut reléguer au deuxième plan, comme vaine, toute recommandation purement morale. C'est précisément pourquoi j'avais exposé les termes de ce dilemme que personne n'a contesté, sans doute parce qu'il est irréfutable: une recommandation d'ordre moral en cette matière serait soit simplement réitérative, soit substitutive. Dans la première hypothèse, elle est parfaitement inutile, puisque nous avons déjà souligné dans le projet de résolution de la Première Commission la nécessité de ratifier le plus tôt possible un instrument juridique interdisant l'usage de l'arme atomique et de tous moyens de destruction massive et comportant une garantie internationale. Si elle n'est pas simplement réitérative, si l'on pense ou l'on croit pouvoir penser qu'il serait très difficile de conclure cet instrument juridique et qu'il convient donc d'adopter pour le moment, à sa place, une déclaration morale, une telle attitude est, selon la délégation du Pérou, non seulement vaine, mais dangereuse. Rien, en effet, ne serait plus fâcheux que d'endormir l'opinion publique en l'induisant à croire que l'interdiction a été réalisée alors qu'en fait l'on renverrait *sine die* la seule interdiction efficace, celle qui se fonde sur la conclusion d'un pacte comportant de solides garanties internationales.

68. J'oppose donc au projet de l'URSS le dilemme suivant: ou bien l'on désire que nous répétions ce que nous avons déjà dit, et dans ce cas il s'agit d'une répétition inutile, ou bien l'on désire nous faire admettre — ce que notre honneur et l'intérêt de l'humanité ne nous permettent pas d'accepter — qu'il est impossible d'adopter un instrument juridique interdisant l'arme atomique et comportant une garantie internationale.

69. La délégation du Pérou repousse cette partie de la proposition de l'Union soviétique, parce qu'elle est convaincue que le rejet de cette disposition imposera à la Commission du désarmement l'obligation de nous présenter de toute façon, à la prochaine session de l'Assemblée générale, un projet de traité relatif à l'interdiction de l'arme atomique et de tous les moyens de destruction massive, et imposera à tous les pays, et tout particulièrement aux pays intéressés, l'obligation de ne pas entraver ou retarder par des mesures dilatoires ou des prétextes l'élaboration et l'adoption de cet instrument.

70. C'est pour ces raisons et dans cet esprit que la délégation du Pérou s'oppose à toute interdiction grandiloquente et purement verbale qui n'a manifestement qu'un intérêt de propagande. Une telle interdiction aurait pour effet d'endormir l'opinion publique et réduirait la portée de la mission que nous avons assignée à la Commission du désarmement. Nous désirons que tous les pays qui détiennent le secret atomique renoncent à se retrancher derrière les scrupules excessifs que leur inspire l'idée de la souveraineté nationale et acceptent un contrôle international effectif.

71. La délégation du Pérou s'oppose aux autres recommandations contenues dans le projet de l'Union soviétique, parce qu'elles impliquent, surtout celles du

paragraphe 3, une critique de ce que nous avons appelé l'attitude défensive de l'Occident à l'égard de l'URSS. Cette attitude instinctive de défense de l'Europe occidentale, et d'une façon générale de l'Occident, à l'égard de l'Union soviétique, qui s'est traduite par l'installation de quelques bases militaires, n'est nullement condamnable et on ne peut lui attribuer la tension internationale qui existe actuellement. Lorsque la question a été examinée à la Première Commission, la délégation du Pérou a montré qu'avant que l'Occident ait pris des mesures pour sa défense, il existait dans le monde un Etat, non seulement de tension, mais encore d'angoisse, presque de désespoir, en raison du déséquilibre survenu en Europe et qui subsiste encore. Il faut reconnaître, sans hostilité contre quiconque et en toute objectivité, que la tension internationale résulte toujours d'un déséquilibre et qu'un tel déséquilibre s'est produit lorsque l'Union soviétique a avancé jusqu'à atteindre son objectif, la ligne de Stettin à l'Adriatique, et lorsque, bouleversant la structure de l'Europe établie par le Congrès de Vienne et renforcée par la suite, elle a créé dans les pays balkaniques, après la deuxième guerre mondiale, un régime distinct du régime d'indépendance et a éliminé de ces pays toute influence des pays libres pour y imposer son influence exclusive par une mainmise économique et militaire.

72. C'est naturellement de cette situation que sont nées la tension internationale et l'angoisse qui a saisie l'Europe. Une autre de leurs causes a été l'opposition au plan Marshall, dont l'Europe avait besoin, bien que l'URSS préférât la voir affamée plutôt que libre.

73. Toutes les mesures que l'Occident a prises, qu'il s'agisse du Plan Marshall, de l'aide à la Grèce, de l'aide à la Turquie, du Pacte de Bruxelles, du Traité de l'Atlantique nord ou de la résistance au blocus de Berlin, ont été des mesures instinctives et légitimes, destinées précisément à consolider la paix par le rétablissement de l'équilibre, Aussi est-il impossible de soutenir que ces réactions européennes ont été à l'origine de la tension internationale. Je suis au contraire sincèrement et profondément convaincu que, si l'Europe relâchait si peu que ce soit ses efforts de défense, il en résulterait une aggravation de la tension internationale. M. Robert Schuman l'a admirablement rappelé devant l'Assemblée nationale française, lorsqu'il a dit que la conclusion du Traité de l'Atlantique nord avait provoqué, peu de jours après, la levée du blocus de Berlin. Tout récemment, nous avons été témoins d'une réaction de bon sens dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte: l'annonce de la Conférence des Bermudes a amené l'Union soviétique, comme le montre sa note aux Puissances alliées, à accepter de négocier sur le problème allemand qu'elle avait jusqu'ici refusé d'aborder.

74. De même, la résistance héroïque des pays occidentaux et des Nations Unies pour la défense de la Corée, a précisément abouti à un armistice, qui n'aurait jamais pu être conclu si l'on avait seulement cherché à réduire la tension internationale. Nous pensons, comme l'Union soviétique, que la signature de l'armistice s'est traduite par une diminution de la tension internationale, mais, nous le demandons, pourquoi l'armistice a-t-il été conclu? Il l'a été parce que l'Occident a adopté une attitude sage et courageuse de résistance.

75. Nous voyons les choses avec objectivité, car les petits pays ne se désintéressent pas de la paix et peuvent envisager les problèmes qu'elle implique d'une manière sereine et objective, sans animosité, ni antagonisme. Nous considérons que le maintien de la paix dépend de deux éléments principaux: tout d'abord un équilibre réel et le rétablissement de l'équilibre européen qui a été rompu par suite de l'attitude généreuse et confiante que les nations alliées ont adoptée après la guerre, ensuite l'adoption d'un instrument juridique édictant l'interdiction de l'arme atomique et comportant une garantie internationale. Ce sont là, à notre avis, les deux bases fondamentales de la paix, et le projet de résolution de l'Union soviétique ne contient rien qui y ait trait.

76. Je sais l'importance qu'ont du point de vue de la paix d'autres éléments dont j'ai déjà parlé: ce sont la liberté de commerce, dont la proposition soviétique ne parle pas et à laquelle les pays pauvres ont intérêt, la liberté de pensée et les échanges intellectuels auxquels l'Union soviétique a tant de fois manifesté son hostilité et qu'elle entrave par un rideau de fer qui porte préjudice non seulement au tourisme, mais aussi à la transmission des idées. Nous préconisons l'échange des idées. Nous souhaitons que l'Union soviétique comprenne que les Puissances occidentales désirent encourager la justice sociale sans sacrifier la liberté humaine, comme le prouvent les programmes de réforme de tous les pays libres, et notamment de ceux qu'inspire l'idéal de la démocratie chrétienne. Nous souhaitons et désirons que l'Union soviétique, sans abandonner son idéal de justice sociale, instaure graduellement le respect de la liberté individuelle.

77. Enfin, nous avons fait savoir — et je dois profiter de cette occasion pour le dire ici — que, selon nous, la reprise des persécutions religieuses, qui a eu lieu en Pologne, ne contribue pas à la paix. On nous a répondu, à la Première Commission, que les autorités catholiques polonaises s'étaient ingérées dans les affaires politiques de la Pologne. Je puis affirmer que cela n'est pas certain. La cause de ces persécutions est tout autre. La Pologne a une magnifique tradition de culture occidentale, qui repose sur la différence entre le spirituel et le temporel, cette différence que Renan a merveilleusement décrite en des phrases sur lesquelles André Siegfried a attiré l'attention: la différence fondamentale entre l'Occident et l'Orient a été en de nombreux cas illustrée par cette phrase du Christ :"Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu." Malheureusement, la Pologne est aujourd'hui soumise à une double tradition distincte de la sienne propre, à la tradition jacobine qui a toujours prétendu soumettre le temporel au spirituel et la tradition byzantine qui fait de l'Eglise un simple rouage de la bureaucratie politique.

78. Nous appuierions le paragraphe 4 du projet de résolution de l'Union soviétique si ce paragraphe n'était pas mal rédigé et si nous ne savions que, dans les pays où la presse est libre, on ne peut conseiller au gouvernement de la contrôler. Si ce paragraphe n'était pas mal rédigé, nous voterions pour, dis-je, parce que nous ne voulons attiser la haine nulle part dans le monde, mais au contraire stimuler la compréhension entre les peuples.

79. Nous appuyons la politique de résistance adoptée par l'Europe, parce que nous la considérons comme raisonnable, mais nous ne croyons pas et nous ne désirons pas que cette politique se transforme jamais en une politique d'antagonisme, d'opposition, de haine envers l'Union soviétique. Les hommes d'Etat les plus éminents et les plus représentatifs d'Europe ont d'ailleurs exposé clairement le caractère défensif des mesures qui ont été prises. Ils sont allés jusqu'à envisager un nou-

veau Locarno, qui donnerait à l'URSS l'assurance que ses intérêts fondamentaux et vitaux ne seraient jamais compromis. Ce que nous désirons, c'est une compréhension plus grande, c'est la réalisation d'un véritable rapprochement. Nous travaillerons à ce rapprochement, et c'est pourquoi la délégation du Pérou regrette que le projet de résolution de l'Union soviétique contienne des répétitions inutiles ou dangereuses et condamne indirectement une politique de défense qui constitue, selon nous, la garantie de l'équilibre et par là même la garantie de la paix.

80. Je manquerais à mon devoir si je ne lançais, en terminant, un appel en faveur de cette paix et de cet esprit de compréhension. J'espère qu'une politique inspirée par le souci de la défense d'intérêts légitimes et la conscience de la solidarité de tous les peuples, qu'ils soient occidentaux ou asiatiques, retiendra l'Union soviétique et sera pour elle une leçon qui l'amènera à adopter une politique raisonnable de paix et d'entente.

81. M. BARANOVSKY (République socialiste soviétique d'Ukraine) (*traduit du russe*): Les propositions concernant les "mesures tendant à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et à réduire la tension dans les relations internationales", que la délégation de l'Union soviétique a présentées à l'examen de la présente Assemblée générale, ont pour objet de résoudre le problème essentiel qui se pose à l'Organisation des Nations Unies et qui est de réduire la tension actuelle dans les relations internationales et d'écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale.

82. Alors que l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire se préoccupent de rechercher les moyens de provoquer un relâchement de la tension qui existe actuellement dans les relations internationales, les milieux agressifs des Etats-Unis intensifient la guerre froide, accélèrent la course aux armements et s'efforcent à tout prix de réaliser les programmes militaires du bloc de l'Atlantique nord, ce qui tend évidemment à envenimer les relations avec l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire.

83. Pour préparer les esprits à de nouvelles complications internationales, provoquées par certains milieux américains, on a engagé récemment, aux Etats-Unis, une campagne de propagande contre les pays de démocratie populaire. On peut de nouveau entendre, aux Etats-Unis, des appels publics destinés à accentuer la psychose de guerre ainsi que l'hostilité et la haine entre les peuples. C'est, de toute évidence, à des fins de provocation et de propagande que l'on répand des récits mensongers d'après lesquels la "puissance militaire soviétique" serait devenue plus menaçante et les forces armées soviétiques auraient été augmentées; par des calomnies de ce genre on s'efforce d'influencer l'opinion publique des Etats-Unis et du monde. C'est également pour attiser les sentiments d'hostilité et de haine contre les pays du camp démocratique qu'on a saisi l'Assemblée générale d'un certain nombre d'inventions calomnieuses selon laquelle l'Union soviétique ne rapatrierait pas les prisonniers de guerre, elle aurait recours au travail forcé et des atrocités auraient été commises contre les prisonniers de guerre américains.

84. Des journaux américains reconnaissent eux-mêmes que toute cette bruyante campagne de propagande menée aux Etats-Unis a un caractère de provocation. Dans son intervention d'aujourd'hui, le représentant des Etats-Unis s'est visiblement proposé ce même objet de provocation et de diffamation; il n'a fait qu'accumuler effrontément, à l'adresse de l'Union soviétique, d'absurdes calomnies auxquelles il serait au-dessous de notre dignité de répondre. L'héroïque épopée de Stalingrad est à l'abri de toute calomnie. En combattant devant Stalingrad, le peuple soviétique a sauvé l'univers de la peste fasciste. Et l'humanité tout entière se souvient, avec gratitude et reconnaissance, de cette bataille gigantesque qui a décidé du sort du monde. Seuls des hommes sans honneur peuvent penser à flétrir la glorieuse mémoire des héros de cette bataille.

85. Nous ne pouvons cependant passer sous silence certaines phrases de la déclaration que le représentant des Etats-Unis a faites aujourd'hui. M. Lodge a tenté de justifier le traité d'agression conclu entre les Etats-Unis et l'Espagne de Franco. Sans doute, ce nouvel exemple des tendances agressives de certains milieux des Etats-Unis ne nous a pas surpris. Il n'a fait que nous confirmer dans notre opinion sur le caractère agressif de la politique actuelle des Etats-Unis. La conclusion d'un accord avec l'Espagne franquiste représente une nouvelle manifestation de la politique de certains milieux des Etats-Unis, qui utilisent les forces fascistes d'agression pour réaliser leur plan tendant à déclencher une nouvelle guerre mondiale. En application de cette politique, des criminels de guerre hitlériens, condamnés par le Tribunal international de Nuremberg, ont été libérés sur l'ordre du Gouvernement des Etats-Unis; ce gouvernement protège et soustrait au jugement du tribunal des individus qui auraient dû être condamnés pour leurs crimes de guerre envers l'humanité. C'est parmi ces cadres nazis que les Etats-Unis recrutent maintenant les dirigeants du gouvernement "revanchard" actuel de l'Allemagne occidentale, ainsi que de la Wehrmacht reconstituée en Allemagne occidentale.

86. En préparant la guerre contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire, les milieux agressifs des Etats-Unis entrent en contact avec le Gouvernement de l'Espagne franquiste; ils recherchent l'appui d'un gouvernement qui a été flétri du nom de fasciste par une résolution de l'Assemblée générale [*39 (I)*] que le Gouvernement des Etats-Unis a d'ailleurs approuvée à l'époque. Mais aujourd'hui les Etats-Unis rassemblent sous leur direction les éléments les plus réactionnaires et les plus agressifs, tous les individus fascistes assoiffés de revanche et tous les aventuriers, pourvu qu'ils soient prêts à lutter contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire. Cela, il faut que tous les peuples du monde le sachent; le représentant des Etats-Unis ne réussira pas à dissimuler ces faits à l'opinion publique mondiale en recourant à des affirmations absurdes comme celles qui ont trait à von Paulus.

87. Le représentant des Etats-Unis et celui du Pérou ont répété des arguments qui leur semblent, sans doute, particulièrement convaincants. Ici, comme à la Première Commission, ils ont voulu faire passer pour des mesures de propagande les propositions de l'Union soviétique relatives aux mesures propres à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale. Il est certes exact, que l'Organisation des Nations Unies a déjà été saisie, aux sessions précédentes, de certaines des propositions présentées par l'Union soviétique. Est-ce une raison, pour que ces propositions ne soient pas examinées attentivement et adoptées par l'Assemblée au cours de la session actuelle?

88. Le fait même que les propositions soviétiques n'ont pas été adoptées dans le passé montre avec quelle obstination les forces d'agression s'opposent aux aspirations des peuples qui désirent consolider la paix et

assurer leur sécurité. Ces forces hostiles à la cause de la paix ont réussi jusqu'ici à faire échouer, au sein de l'Organisation des Nations Unies, toutes les mesures propres à faire obstacle au déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale. Or, qui peut affirmer que les décisions prises aux sessions précédentes de l'Assemblée générale sous la pression des Etats-Unis et des pays du bloc de l'Atlantique nord traduisent réellement le sentiment des peuples du monde à l'égard des propositions pacifiques présentées par l'Union soviétique? Comment peut-on affirmer cela alors qu'on sait que des centaines de millions d'hommes, dans toutes les parties du globe, appuient les propositions de l'Union soviétique tendant à interdire l'arme atomique et les autres types d'engins de destruction massive et à réduire considérablement les armements et les forces armées des cinq grandes Puissances, ainsi que ses autres propositions tendant à supprimer les causes d'une aggravation de la situation internationale?

89. En rejetant, dans le passé, les propositions de l'Union soviétique destinées à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a commis une faute grave. Ce refus n'a fait qu'encourager les forces internationales d'agression à accélérer la course aux armements et il a, sans nul doute, contribué à accroître la tension dans les relations internationales. Si les propositions de l'Union soviétique avaient été adoptées par l'Assemblée générale et appliquées honnêtement, les forces d'agression se seraient trouvées radicalement affaiblies et la menace d'une nouvelle guerre mondiale aurait été écartée pour longtemps.

90. Les milieux agressifs américains, qui poussent les Etats-Unis et leurs satellites à accélérer la course aux armements, essaient encore toujours de présenter leurs préparatifs de guerre comme des mesures d'autodéfense des pays du "monde libre", dictées par le souci d'assurer la sécurité de la zone d'intérêts des Etats-Unis. Mais, à la Première Commission, nous avons déjà demandé à la délégation des Etats-Unis où passait la frontière de la zone d'intérêts des Etats-Unis; nous n'avons pas obtenu de réponse. L'élargissement de cette zone d'intérêts s'arrêtera-t-il jamais? Les intérêts des Etats-Unis s'étendent sans cesse; ils pénètrent dans les régions du monde les plus éloignées de l'Amérique et englobent chaque jour de nouveaux territoires étrangers. Comment peut-on affirmer sérieusement que l'établissement d'aérodromes militaires américains en Islande, au Groëland, dans les glaces de l'océan Arctique, au Canada, ou que la création de bases militaires en Turquie, en Grèce, au Pakistan, au Maroc, en Espagne et sur de nombreux autres territoires situés à des dizaines de milliers de kilomètres des Etats-Unis constituent des mesures de défense destinées à garantir la sécurité des Etats-Unis? S'étonnera-t-on, dès lors, que l'extension du réseau des bases militaires américaines établies en territoire étranger, loin des frontières des Etats-Unis, suscite des craintes et une grave inquiétude chez tous les peuples pacifiques? La création de nouvelles bases à proximité des frontières de l'Union soviétique et la conclusion de nouveaux accords militaires nous obligent à nous mettre sur nos gardes et nous engagent à tirer les conclusions pertinentes. Une telle vigilance s'impose.

91. La position adoptée par la délégation des Etats-Unis à l'Organisation des Nations Unies a montré que les milieux agressifs de ce pays ne désirent nullement une réduction des armements, qu'ils visent à préparer une guerre atomique et songent à utiliser les bombes atomiques pour ce qu'ils appellent une "attaque préventive" contre l'Union soviétique. Les déclarations officielles d'hommes politiques éminents des Etats-Unis, que nous avons citées à la Première Commission, témoignent de ces intentions.

92. Maintenant que les milieux agressifs des Etats-Unis et de certains autres pays sont en proie à une véritable fièvre atomique et comptent faire de la bombe atomique l'arme de base de leurs armées, il est particulièrement important de prendre des mesures pour affaiblir les forces d'agression et faire échouer les plans tendant à déclencher une nouvelle guerre mondiale.

93. Les mesures proposées par l'Union soviétique ont pour objet de contribuer au règlement pacifique des problèmes internationaux qui sont précisément à l'origine de la tension internationale actuelle. L'Union soviétique propose à nouveau de prononcer l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres engins de destruction massive, et d'établir en même temps un contrôle international rigoureux de l'application de cette interdiction. Outre l'interdiction de l'arme atomique, l'Union soviétique propose de recommander immédiatement que les cinq grandes Puissances réduisent leurs forces armées d'un tiers, dans le délai d'un an, et qu'une conférence internationale soit convoquée plus tard pour réaliser la réduction des armements par toutes les Puissances.

94. Les pays du bloc anglo-américain qui sont opposés à ces propositions inventent toutes sortes de prétextes pour camoufler leur position, mais ils n'arriveront pas à dissimuler que tous les subterfuges qu'ils emploient pour attribuer à l'Union soviétique la responsabilité de la course aux armements n'ont d'autre but que de leur permettre d'éviter une réduction de leurs forces armées, de se dérober à cette nécessité dictée par la sécurité générale comme par l'intérêt même des pays qui mènent cette course et qui ploient sous le fardeau des armements.

95. La question de la liquidation des bases militaires, navales et aériennes établies en territoire étranger est étroitement liée à la proposition relative à la réduction des armements. Il est certain qu'on ne peut imaginer un relâchement véritable de la tension internationale tant que les Etats-Unis et, à leur suite, certaines autres Puissances imposent à une série de pays des accords léonins et des traités d'asservissement qui aboutissent à une véritable occupation militaire et mettent fin à la souveraineté nationale et à l'indépendance des pays ainsi soumis au joug de l'étranger. Il est certain qu'on ne pourra parler de coopération internationale amicale aussi longtemps qu'existeront ces bases militaires qui sont dirigées contre les centres vitaux de l'Union soviétique et des pays de démocratie populaire et qui suscitent, à juste titre, les craintes et les inquiétudes de tous les peuples pacifiques.

96. C'est pourquoi il est opportun et justifié de reconnaître, comme le propose l'Union soviétique, que la création de bases aériennes en territoire étranger accroît le danger d'une nouvelle guerre mondiale; après quoi, il sera logique que le Conseil de sécurité adopte des mesures en vue de la liquidation de ces bases.

97. Tant que, dans le territoire des Puissances occidentales, on mènera ouvertement une propagande hostile au camp démocratique, en attisant la haine contre nos pays et en entretenant la psychose de guerre provoquée par les forces internationales d'agression, il sera impossible de croire que la politique des Etats-Unis et des Puissances occidentales vise à réduire la tension internationale ou à réaliser une coopération pacifique avec

l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire. Du reste, comme l'a déclaré aujourd'hui le représentant du Guatemala en des termes éloquents et précis, cette propagande de haine et d'inimitié ne vise pas seulement l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire mais aussi d'autres pays. Ce travail de sape entrepris contre l'Union soviétique et contre les pays de démocratie populaire, avec la connivence et sur les instructions de personnalités fort influentes de certains pays, ce programme dit de "libération pacifique des peuples de l'Europe orientale" sont-ils compatibles avec une coopération pacifique?

98. Etant donné la tension qui existe actuellement dans les relations internationales, les mesures proposées par l'Union soviétique sont particulièrement actuelles et opportunes, car elles représentent le minimum de ce qu'on peut et de ce qu'on doit faire pour prévenir une nouvelle guerre mondiale et pour contribuer à une réduction de la tension internationale. En donnant son appui au programme de mesures positives proposé par l'Union soviétique pour écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale, la délégation de la RSS d'Ukraine croit bon de préciser qu'elle n'est nullement découragée par le fait que, cette fois encore, les forces d'agression ont réussi à la Première Commission — et réussiront peut-être à la séance plénière de l'Assemblée — à faire rejeter les propositions pacifiques de l'Union soviétique. Nous sommes profondément convaincus que ces propositions, qui sont le fruit d'intentions pures et honnêtes, et qui ont pour objet d'écarter la menace que font peser sur les peuples du monde les amateurs d'aventures politiques et militaires, pourront percer tous les mensonges, faire justice des fausses nouvelles et recevoir l'appui de ceux des Etats qui n'ont pas intérêt à provoquer une guerre et qui chérissent la paix, car la paix seule peut donner à leurs peuples le calme et le bien-être. Quant aux peuples, ils se sont prononcés depuis longtemps sur cette question. Ils donnent résolument leur appui aux propositions pacifiques de l'Union soviétique.

99. Qu'ils le veuillent ou non, les partisans du recours à la force dans les relations internationales doivent comprendre que les peuples du monde ne prennent pas fait et cause pour eux; les peuples demandent avec insistance que l'on mette fin à la course aux armements, que l'on renonce à envenimer systématiquement les relations internationales et que l'on en revienne à la coopération normale entre les peuples. Plus tôt les dirigeants des Etats qui poursuivent actuellement une politique agressive comprendront cette vérité, plus vite on pourra régler les questions internationales en suspens, notamment celle de la réduction des armements et des forces armées, celle de l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres engins de destruction massive et prendre d'autres mesures pour écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale.

100. M. KISSELYOV (République socialiste soviétique de Biélorussie) (*traduit du russe*): La délégation de la RSS de Biélorussie tient à expliquer les raisons de son vote sur la présente question.

101. J'ai déjà dit, à la Première Commission, que la délégation de l'Union soviétique s'était présentée à la huitième session de l'Assemblée générale avec un programme concret destiné à renforcer la paix et la sécurité internationale, programme qu'elle a exposé dans son projet de résolution. Pour réduire la grave tension actuelle des relations internationales, pour créer un climat de confiance et de collaboration entre les Etats, et avant tout entre les grandes Puissances, il est indispensable, il est vital, de résoudre en temps opportun les problèmes capitaux énoncés dans ce projet de résolution.

102. La cessation des hostilités en Corée a marqué un grand pas en avant vers la détente internationale et une importante condition préliminaire de l'arrêt de la course aux armements; elle crée un climat favorable à l'élaboration, puis à la mise en œuvre de mesures propres à écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale. Il s'agit maintenant de démasquer les nouvelles intrigues des forces d'agression en Orient et en Asie et d'empêcher le sabotage de la conférence politique sur la Corée. Ainsi que l'a déclaré à maintes reprises le Gouvernement de l'Union soviétique, c'est la réduction de la tension internationale qui permettra de résoudre les problèmes internationaux actuels dont beaucoup sont mûrs pour une solution. C'est ce qu'a réaffirmé la note du Gouvernement soviétique en date du 27 novembre dernier sur la question de la convocation d'une conférence des Ministres des affaires étrangères des quatre grandes Puissances. Cette question de la convocation d'une conférence des Ministres des affaires étrangères des grandes Puissances retient actuellement l'attention du monde entier.

103. Le monde entier connaît les propositions de paix de l'Union soviétique touchant ces questions capitales pour les relations internationales que sont l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres armes de destruction massive, la réduction des armements et des forces armées, la condamnation de la propagande en faveur d'une nouvelle guerre mondiale, l'unification pacifique de l'Allemagne et le règlement équitable de la question de Corée. Toutes ces propositions n'ont qu'un but: consolider la paix et la sécurité partout dans le monde.

104. L'opinion mondiale accueille et soutient chaleureusement ces propositions, dont l'adoption aurait une portée considérable pour le renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

105. Malheureusement, les milieux réactionnaires des Etats-Unis et de quelques autres pays s'opposent résolument à ce que ces problèmes contemporains, dont l'actualité est brûlante, reçoivent leur solution en temps voulu; ils ont intérêt, bien au contraire, au maintien et même à l'aggravation de la tension internationale. Ces milieux réactionnaires exigent la prolongation de la guerre froide, la poursuite de la course aux armements dans tous les pays du bloc de l'Atlantique nord, et s'opposent catégoriquement à l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène.

106. Les engins de destruction massive deviennent, on ne l'ignore pas, de plus en plus dangereux pour des millions de personnes. Pour réduire la menace d'une nouvelle guerre mondiale et renforcer la paix et la sécurité internationales, l'Union soviétique propose d'interdire sans condition l'emploi de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive, et de charger le Conseil de sécurité de prendre immédiatement des mesures en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une convention internationale qui assurerait l'établissement d'un contrôle international rigoureux de l'application de cette interdiction. L'interdiction de tous les types d'engins de destruction massive forme la clé de voûte du programme de consolidation de la paix et de la sécurité internationales qui est exposé dans ces propositions soviétiques.

107. Mais les cercles dirigeants des Etats-Unis ont des plans tout différents. Ils se sont engagés dans la voie d'une politique de force et ont résolu d'empêcher

par tous les moyens l'interdiction de l'arme atomique. Toutes les ressources de la diplomatie américaine ont été mobilisées pour embrouiller cette question de l'interdiction du plus récent engin de mort et pour faire passer cette proposition, qui ne prêtait à aucune controverse, dans la catégorie des questions litigieuses et difficiles à résoudre. Les partisans d'une politique de force implacable et d'autres méthodes analogues dans la conduite des affaires internationales se refusent à prendre en considération l'évolution de la conjoncture internationale, et la ferme résolution des peuples de tous les pays de réduire encore la tension des relations internationales. Les Etats-Unis, qui ont perdu leur monopole de la production de l'arme atomique, ne s'en efforcent pas moins de conserver leur position prédominante dans ce domaine.

108. Je pense que l'urgence et l'importance de l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène dans la situation internationale actuelle ne font aucun doute pour l'Assemblée générale. L'opinion mondiale réclame avec une insistance sans cesse croissante l'interdiction de cette arme. L'Assemblée générale se doit d'aller au devant de ces exigences légitimes des peuples en proclamant l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène et en établissant un contrôle international rigoureux de l'application de cette interdiction.

109. L'Union soviétique a toujours accordé une importance particulière à l'examen de la question de l'arrêt de la course aux armements, d'une réduction sensible des armements. Pour mettre fin à la course aux armements, il importe avant tout d'obtenir une réduction des armements des grandes Puissances elles-mêmes, auxquelles incombe, en vertu de la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

110. Loin de se ralentir, la course aux armements à laquelle se livrent les pays du bloc de l'Atlantique nord s'intensifie de plus belle, ce qui alourdit constamment le fardeau des impôts qui pèse sur les masses de ces pays. Bien qu'aucun pays ne menace militairement les Etats-Unis, bien qu'il soit ridicule d'affirmer qu'il existe un danger d'agression de la part de l'URSS et des pays de démocratie populaire, le Gouvernement américain maintient à l'heure actuelle une armée régulière de près de 4 millions d'hommes, cependant que les diverses unités de réserve et les formations de la garde nationale comptent 2 millions d'hommes. Ces faits témoignent de visées agressives, et non d'intentions défensives, comme la propagande des milieux dirigeants des Etats-Unis essaient de le soutenir.

111. Le représentant des Etats-Unis, M. Lodge, a cité dans ses interventions le journal soviétique *Sovietskaya Bielorussia*. Je dois répondre à M. Lodge, que le journal *Sovietskaya Bielorussia* a toujours défendu la cause de la paix dans le monde entier et continuera à la défendre, traduisant ainsi l'opinion de tout le peuple biélorusse. Nous savons ce qu'est la guerre. C'est la raison pour laquelle nous nous opposons à toutes les guerres et à tous les préparatifs de guerre. Le journal en question s'élevait contre l'attitude de ceux des organes de la presse américaine qui prêchent la haine entre les peuples et préconisent la préparation d'une nouvelle guerre mondiale, l'intensification de la guerre froide et l'aggravation de la tension internationale dans le monde entier. Nous n'hésitons pas à qualifier de fauteur de guerre quiconque se prononce en faveur de cette guerre, et nous continuerons à le faire à l'avenir.

112. Je voudrais m'étendre plus longuement sur la question des bases militaires. La délégation de l'Union soviétique a proposé que l'Assemblée générale recommande au Conseil de sécurité de prendre des mesures pour la liquidation des bases militaires établies en territoire étranger, ce qui lui paraît essentiel si l'on veut maintenir une paix durable et assurer la sécurité internationale.

113. Chacun voit clairement que l'établissement, sur le territoire d'Etats étrangers, de bases militaires, aériennes et navales accroît la menace d'une nouvelle guerre mondiale et mine la souveraineté nationale et l'indépendance de ces Etats. Nous avons maintes fois relevé que les bases militaires des Etats-Unis sont installées principalement dans les régions limitrophes de l'Union soviétique et des pays de démocratie populaire, qu'elles ne contribuent nullement à la défense des pays du bloc de l'Atlantique nord et qu'elles sont destinées à servir uniquement des fins agressives.

114. Le traité qui vient d'être signé entre les Etats-Unis et l'Espagne franquiste, hier encore complice de l'Allemagne hitlérienne, montre jusqu'où va le programme de construction de bases militaires américaines en Europe; l'Espagne est ainsi devenue l'alliée militaire du bloc de l'Atlantique nord et elle met son territoire à la disposition des Etats-Unis pour la construction de bases militaires, navales et aériennes. Il est difficile de prétendre, après cela, que le bloc de l'Atlantique nord poursuit des fins défensives.

115. Dans un article intitulé "Les plans américains de construction de bases en Espagne", le *New York Times* du 10 octobre dernier écrivait que "le Ministère de la défense des Etats-Unis a décidé de commencer les travaux de construction et d'aménagement de bases militaires aériennes et navales en Espagne". Un crédit de 226 millions de dollars a déjà été affecté à la réalisation des plans américains en Espagne, et l'on s'attend à l'ouverture de crédits supplémentaires.

116. En outre, une pression systématique s'exerce ouvertement sur certains pays d'Europe, du Proche-Orient et du Moyen-Orient, pour les forcer à autoriser l'utilisation de leur territoire pour l'installation de bases américaines, en dépit des protestations légitimes d'une grande partie de la population de ces Etats, consciente du caractère agressif de ces bases et de leur incompatibilité avec la souveraineté et l'indépendance des pays considérés.

117. Pour incomplètes qu'elles soient, ces données sur les bases militaires des Etats-Unis, disséminées dans le monde entier, montrent quelle menace pèse sur la sécurité internationale et combien ce réseau est incompatible avec l'affermissement de la paix et de la sécurité dans le monde entier.

118. Dans son discours, M. Lodge s'est efforcé de déformer des faits historiques; il est même allé jusqu'à vouloir justifier la prise du pouvoir, en Espagne, par le fasciste Franco, et l'instauration d'un régime fasciste dans ce pays. Rien ne saurait mieux révéler l'objectif véritable de l'accord entre l'Espagne et les Etats-Unis sur les bases militaires: collaborer avec le fasciste Franco à la préparation d'une nouvelle guerre mondiale. Tel est le jugement que l'opinion mondiale porte sur cet accord entre l'Amérique et l'Espagne franquiste.

119. Dans tous les pays, l'homme de la rue exige que les gouvernements d'une série de pays prennent des mesures énergiques pour réprimer la propagande menée sur leur territoire afin d'attiser la haine et l'hostilité entre les peuples et de préparer une nouvelle guerre mondiale.

120. La délégation de la RSS de Biélorussie s'associe à ces exigences légitimes, justes et opportunes, et elle soutient les propositions de la délégation de l'URSS. Ces propositions n'ont qu'un but: réduire la tension internationale et consolider la paix dans le monde entier.

121. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution présenté par l'Union soviétique [*A/L.168*]. La division ayant été demandée, nous voterons successivement sur les différents paragraphes de ce projet de résolution.

Par 19 voix contre 4, avec 28 abstentions, le premier paragraphe du préambule est adopté.

Par 29 voix contre 7, avec 17 abstentions, le deuxième paragraphe du préambule est rejeté.

Par 32 voix contre 6, avec 13 abstentions, le troisième paragraphe du préambule est rejeté.

Par 34 voix contre 5, avec 12 abstentions, le paragraphe 1 du dispositif est rejeté.

Par 39 voix contre 5, avec 12 abstentions, le paragraphe 2 du dispositif est rejeté.

122. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Nous allons voter maintenant sur le premier alinéa du paragraphe 3 du dispositif, qui se termine par les mots "la souveraineté et l'indépendance nationales des Etats".

Par 39 voix contre 9, avec 7 abstentions, l'alinéa est rejeté.

123. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Nous voterons maintenant sur le deuxième alinéa du paragraphe 3 du dispositif qui commence par les mots "L'Assemblée générale recommande au Conseil de sécurité".

Par 39 voix contre 10, avec 6 abstentions, l'alinéa est rejeté.

124. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Nous voterons enfin sur le paragraphe 4 du dispositif.

Par 39 voix contre 5, avec 12 abstentions, le paragraphe est rejeté.

125. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Le projet de résolution n'a pas été adopté.

La séance est levée à 13 heures.

Printed in Canada Q—42001—January 1954—750